Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 49 (1923)

Heft: 5

Nachruf: Rham, David de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Conseil d'Etat ayant décidé de ne pas accorder de primes aux concurrents recevant un traitement fixe comme fonctionnaires, le jury met hors concours le projet de M. Lacôte, dessinateur au Service des Travaux de la Ville, et adjoint à la liste des projets primés le Nº 5.

Il est alors procédé à une nouvelle répartition des primes, tenant compte de la valeur respective des projets

soit N° 1 Fr. 1400 N° 4 » 1200 N° 7 » 1200 N° 5 » 700

Après ouverture du pli Nº 5, il est constaté que l'auteur du projet « Coteau ensoleillé » est M. Maurice Brémond, ingénieur.

Conclusions.

Le jury estime que sans avoir donné de résultat immédiat et pratiquement utilisable, le concours permet de dégager certaines conclusions quant à l'aménagement futur de ce quartier.

1. Au point de vue des lignes de communications générales, il importe de rechercher une voie principale reliant la région d'Onex au Grand-Lancy et à la plaine de la Praille (gare aux marchandises). Il convient également d'étudier le prolongement du chemin des Pâquerettes dans la direction d'Onex (en supprimant s'il le faut un tronçon du chemin existant) et en envisageant peut-être pour l'avenir une liaison avec le carrefour des six chemins ou un autre point de la région avoisinante.

2. Le carrefour où se croiseront ces deux directions sera placé avec avantage en dehors du ravin de la colline, en un point où l'établissement d'une petite place n'offrira pas de difficultés.

- 3. L'adoption de cette disposition générale aura pour conséquence la suppression du pont prévu sur le ravin de la colline, le versant du coteau de Gilly paraissant devoir être relié à la route cantonale allant au Grand-Lancy, plutôt qu'au plateau de Bel-Air.
- 4. La correction de la route du Grand-Lancy à Onex, avant son arrivée dans ce dernier village, peut être supprimée; il suffira d'améliorer le contour.
- 5. Les grands espaces libres entourés ou non de bâtiments ne paraissent pas être en situation dans ce quartier; il sera en tout cas difficile de les réserver sur des terrains très bien placés et par conséquent d'un coût élevé.
- 6. Pour ménager des points de vue, il y aura lieu de prévoir des promenades le long des routes en corniche et d'étudier la possibilité de constituer certaines servitudes.
- 7. Le plan ne devra pas comporter trop de voies de morcellement, il faudra en particulier limiter le nombre des transversales dont la pente est nécessairement trop forte sur le versant du plateau.
- 8. En ce qui concerne la réglementation des constructions, plusieurs concurrents ont présenté des idées intéressantes dont la réalisation nécessiterait encore des études approfondies et dont l'adoption entraînerait une modification des lois existantes.

Parmi les propositions présentées, il y a lieu de signaler le vœu formulé par plusieurs participants au concours de voir réduire la hauteur des bâtiments de ce quartier à un étage sur rez-de-chaussée, en maintenant une hauteur plus grande sur la route d'Onex et dans le voisinage du Petit-Lancy.

Il faut mentionner également l'idée d'appliquer le principe des remaniements parcellaires aux terrains à bâtir.

Le jury estime que les Communes interessées pourraient tirer des idées intéressantes des projets présentés et qu'elles pourront introduire certaines améliorations dans leurs plans actuels sans en bouleversent complètement l'économie:

NÉCROLOGIE

David de Rham

Le 29 décembre 1922, une avalanche descendue du Mittaghorn ensevelissait dans l'Iffigental les deux frères Charles et David de Rham. Ils étaient partis, ce jour-là, pour faire en skis l'ascension du Wildhorn et pensaient redescendre sur Adelboden. Mais, quatre jours plus tard, sans nouvelles d'eux on commença à craindre qu'un accident ne se fût produit. Le 3 janvier, une première colonne de secours qui s'en était allée à leur recherche revenait et ne laissait que peu d'espoir de retrouver sains et saufs les deux excursionnistes. On avait pu suivre leurs traces jusqu'à une avalanche au delà de laquelle rien ne signalait leur passage. Bientôt il ne fut malheureusement plus possible de douter de la triste réalité et, bien que les sondages opérés dans l'épaisse couche de neige aient été vains, il n'est que trop certain que les deux alpinistes dorment leur dernier sommeil, là-haut, dans ce grand linceul blanc.

Nombre de volées de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne garderont un souvenir ému du parfait collègue que fut David de Rham. Malgré la séparation forcée qu'amène la fin des études, il avait été l'un de ceux qui savent conserver des relations suivies avec ses anciens camarades. Tous d'ailleurs avaient pour lui une affection sincère que lui valaient ses belles qualités de franchise, de loyauté auxquelles ajoutait tant de charme une attachante modestie.

David de Rham avait suivi les cours du Collège et le Gymnase classique de Lausanne. Après son baccalauréat, pris en 1908, il s'inscrivit à la Faculté technique dont il sortit en 1912 avec le diplôme d'ingénieur-électricien. Pendant les deux semestres de l'année scolaire 1912-1913, il fut assistant de M. le professeur Landry. Le nouveau laboratoire d'électricité venait d'être achevé et de Rham eut ainsi à collaborer aux premières expériences que ce nouvel élément offrait au champ des études et des recherches scientifiques. De 1913 à 1916 il se spécialisa dans la section des Mines et Métallurgie de la Société Anonyme Brown et Boveri. Ingénieur au bureau des devis et projets, il fit un stage dans les locaux d'essais et s'attacha plus particulièrement à l'étude des divers modes de régulation et de récupération dans les trains de laminoirs.

En juillet 1917, il s'expatria. Il était engagé par la Société de l'Energie électrique du Littoral Méditerranéen pour l'établissement de la partie électrique d'une centrale de 50 000 kw située à Sainte-Tulle sur la Durance. Le tableau de distribution et la disposition de cette installation tels qu'ils existent actuellement ont été exécutés en grande partie d'après sa conception. Les circonstances ne lui permirent pas de voir l'achèvement de ces travaux. Revenu en Suisse, à la fin de 1919, il entrait dès le mois de mai suivant aux Ateliers de construction Oerlikon. Il était destiné, au début, à faire un court stage dans chaque section pour aller plus tard dans les bureaux de la Société à Paris. Mais il préféra bientôt se fixer au pays et entra à la Section de la Traction électrique. Il y était depuis près de deux ans lorsqu'il partit pour ces quelques jours de vacances dont il ne devait pas revenir.

Dans chacun des postes qu'il occupa, de Rham s'est attiré la sympathie de ses chefs comme de ses camarades et seule son extrême modestie a pu ralentir une carrière dans laquelle son savoir, son esprit clair, sa grande facilité d'assimilation autant que son caractère lui ouvraient de si larges voies.

David de Rham était un passionné de la montagne. Attaché comme officier au bataillon 9, à partir de 1912, il prit part, pendant la mobilisation, à chacun des services de relève de la 3e brigade. Ce fut chaque fois une joie pour lui de servir son pays dans la montagne qu'il aimait. Dès lors ses occupa-

tions ne lui laissèrent que rarement le loisir de s'échapper. Mais son grand désir l'attirait là-haut pour y vivre quelquesunes de ces heures bienfaisantes dont le souvenir autant que le réconfort vous suivent si longtemps au retour. A la fin de l'année dernière, les circonstances étaient venues au-devant de son rêve et c'est avec une joie et un entrain que ceux-là seuls connaissent qui savent le bonheur qu'on peut trouver près des hauts sommets, qu'il partit pour une course de skis avec son frère aîné. Des cartes qu'il écrivit à ses enfants la veille de l'accident le montrent plein d'enthousiasme et tous se réjouissaient de l'entendre, au retour, parler de ses belles et longues randonnées et dire la joie qu'il avait eue. Mais il ne devait pas revenir. La montagne vers laquelle il était allé si confiant le guettait et devait à toujours l'enlever aux siens et à ses amis.

Ceux qui l'ont connu et qui ont vécu dans son intimité savent combien, pour sa femme et ses enfants, sa perte est douloureuse. Homme de cœur et de devoir il était tout pour les siens. Notre sympathie respectueuse et profonde les entoure. Puisse-t-elle adoucir quelque peu leur chagrin.

R. D.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire Suisse de la Construction. — Annuaire technique.

La maison Rudolf Mosse à Zurich vient de publier, avec la collaboration de la Société suisse des ingénieurs et des architectes l'onzième édition de l'Annuaire suisse de la construction (édité ci-devant par Edm. Sandoz, à Neuchâtel). Cet ouvrage comprend toutes les branches de la construction, du génie civil, de l'industrie des machines et de l'électrotechnique et porte, en rapport à son contenu augmenté, le sous-titre « Annuaire technique ».

La première partie du livre contient les adresses des services techniques, des autorités fédérales, cantonales, communales, une liste des membres de la S. I. A., un Registre des localités et en outre 40000 adresses (avec les numéros des téléphones), classées par ordre alphabétique d'après les cantons, les localités et les branches. Un complément très utile de ces adresses est donné par les indications sur les principaux travaux exécutés, les fournitures importantes, les spécialités, etc.; ces indications donnent une idée de la productivité et du genre d'activité des maisons en question. Il est à souhaiter que cette innovation soit encore plus développée dans les prochaines éditions.

La deuxième partie, rédigée dans les trois langues nationales, comprend le Registre des branches, où sont répétées toutes les adresses contenues dans la première partie, classées cette fois d'après les différentes branches. Sous la rubrique « Entrepreneurs de construction » (Baugeschäfte) on trouvera par exemple, toutes les maisons de la Suisse appartenant à cette catégorie. De la même manière sont groupées les autres branches de la construction, de l'industrie des machines et de l'électrotechnique.

La troisième partie comprend la liste des spécialités portant plus de 2000 articles et facilite la recherche des fournisseurs.

Der schweizerische Maschinenbau, bearbeitet von zirka 40 Firmen der schweizerischen Maschinenindustrie. Zusammengestellt von M. Hottinger, ingénieur, Zurich. — Heft III. — Druck von Huber & Co, in Frauenfeld. — Fr. 10.—.

C'est le troisième volume (140 pages) d'une publication dont nous avons loué les mérites à deux reprises ¹. Ce troisième

1 Voir Bulletin technique, 1921, page 71.

cahier qui ne le cède en rien aux deux premiers est consacré: 1° aux ascenseurs, 2° aux grues, 3° aux installations de transports (chemins de fer à voie étroite, tracteurs, élévateurs), 4° aux excavateurs et dragues, 5° aux funiculaires, 6° à la construction des bateaux, 7° à la construction des wagons, 8° à la construction des ponts et charpentes métalliques, 9° aux machines pour filatures, 10° au tissage mécanique, 11° à la fabrication du papier, 12° à la meunerie, 13° aux machines pour l'utilisation des fruits, 14° à la boulangerie mécanique, 15° à la fabrication du ciment Portland, 16° aux machines pour la confection du ballast, du béton, pour l'entretien et le revêtement des chaussées.

Manuel du mineur, par J. Denis, Ingénieur civil des Mines. — 1 vol. in-18 de 384 pages, avec 195 figures, cartonné. Prix : 12 fr. Bibliothèque professionnelle, publiée sous la Direction de M. René Dhommée, Inspecteur général adjoint de l'Enseignement technique. — Librairie J-B. Baillière et fils, rue Hautefeuille. Paris.

Table des matières:

Chapitre I. Notions géologiques sur le terrain houiller: Principales roches du terrain houiller. Couches de houille. - Chapitre II. Abatage: Abatage à la main. Abatage aux explosifs. Abatage mécanique. Disposition des chantiers d'abatage. Chapitre III. Boisage et soutènement: Travail des bois. Méthodes de boisage. Méthodes diverses de soutènement. - Chapitre IV. Remblayage: Remblayage à la main. Remblayage hydraulique. — Chapitre V. Transports: Transports souterrains. Transport au chantier. Roulage dans les plans inclinés. Roulage dans les galeries principales. Transport dans les puits ou extraction. - Chapitre VI. Aérage, grisou et poussières: Généralités sur l'aérage. Grisou. Organisation de l'aérage. Poussières de houille. Eclairage des travaux souterrains. Chapitre VII. Epuisement: Aménagement des eaux. Epuisement des eaux. - Chapitre VIII. Fonçage des puits: Exécution du fonçage. Soutènement provisoire. Soutènement définitif. Fonçage en terrains très aquifères. — Chapitre IX. Accidents et sauvetages: Eboulements. Explosions. Feux. Inondations. Coups d'eau. Premiers soins à donner aux blessés. Lectures des plans de mines: Réglage et emploi de l'indicateur de grisou Chesneau. Observation des auréoles. Recommandations pour les tournées dans les travaux.

Cartes postales d'enseignement de la Hanomag. La grande fabrique de locomotives de Hanovre a publié quatre séries de cartes postales dites d'enseignement qui représentent clairement: la 1^{re} série (4 cartes, prix : 20 cts.), les distributions Allan, Jay, Stephenson et Heusinger; la 2^e série (12 cartes, prix : 60 cts.), les opérations de moulage et d'usinage d'un cylindre; la 3^e série (9 cartes, prix : 45 cts.), le forgeage, le traçage et l'usinage d'une bielle; la 4^e série (17 cartes, prix : 85 cts.), le traçage et le cintrage des tôles de chaudières, le perçage des trous d'assemblage, le rivetage hydraulique, l'emboutissage à la presse de 500 tonnes, les différentes opérations pour l'assemblage des parties de la chaudière. — La reproduction est faite en phototypie très soignée et les légendes sont en français et même en français correct. On peut se procurer ces cartes dans toutes les librairies.

CARNET DES CONCOURS

Concours en vue de la construction d'un édifice destiné au Bureau International du Travail, à Genève.

Voici un extrait du programme de ce concours dont nous avons annoncé l'ouverture dans notre dernier numéro :

Le concours est ouvert à tous les architectes de nationalité suisse établis en Suisse et aux architectes étrangers établis en Suisse depuis dix ans au moins.

Les projets seront remis au nom du Bureau international